

Fiche de fonction : Pdt et Vice Pdt ASM, Pdt Exécutif ASM et Représentants de zone

Extrait de « Sur la Voie de Subud » 3ème Partie - Subud dans le monde

Description de la fonction « Président de l'Association Subud Mondiale »

Le Président a deux rôles:

ASM

- Porte parole de tous les Comité Nationaux dans le monde.
- Responsable devant les membres de l'AS et, entre deux Congrès, devant le Conseil Mondial de Subud
- Responsable, avec le CMS, pour le bien être et le développement de l'ASM et de ses branches
- Entretenir les principes démocratiques sur lesquels est fondée l'ASM en encourageant la participation des membres.
- Peut avoir des contacts directs avec les Comités Nationaux, à l'écoute de leurs besoins et de leurs points de vue, les aidant à résoudre les conflits et à encourager la participation dans les forums internationaux. Ces contacts respectent les relations entre les Comités Nationaux et leurs représentants de zone, ainsi que le rôle de ces Comités Nationaux en tant que membres de leur Conseil de Zone.
- Représente l'ASM en entretenant des contacts effectifs avec les institutions non Subud au nom du CMS.

CMS

- Encourage l'unité et l'harmonie du CMS et ainsi, aide l'ASM à fonctionner comme une organisation démocratique.
- Aide chaque membre du Conseil à remplir leurs responsabilités propres.
- Encourage une interaction productive entre le CMS et le reste de Subud :
 - ✓ S'assure que le Conseil comprend la mission et les besoins de Subud
 - ✓ Travaille avec le CMS pour identifier les buts, les objectifs, les stratégies, les priorités et les politiques, en promouvant et mettant en œuvre les programmes et plans d'actions.
 - ✓ Contrôle le travail exécutif du CMS
 - ✓ Soutient le travail des Représentants de Zone
 - ✓ Travaille en harmonie et de façon efficace avec les aides internationaux, l'Exécutif de l'ASM, la MSF et les branches
 - ✓ Préside les réunions du CMS, les réunions ad hoc comme convenu avec le CMS, le Congrès Mondial et les branches de l'ASM
 - ✓ Assiste (en tant que membre ex officio) aux réunions des conseils d'administration de SDIA, SICA et de la MSF (il s'assure que le CMS vote sur les sujets touchant à ses actifs détenus par la MSF)

(Le Président de l'ASM est élu au moyen de la guidée reçue par le latihan pendant le Congrès Mondial)

Le Vice Président

- Le vice président agit en tant que Président quand le Président est dans l'incapacité de le faire. Il l'assiste et le soutient par toute tâche que le président lui aura déléguée. Le Vice Président est élu par le Conseil parmi les candidats choisis par le Président, en suivant les tests ou la guidée du latihan pendant le Congrès Mondial

Description de la fonction « Président de l'Exécutif ASM » (DG)

Le Président de l'Exécutif de l'ASM est le Directeur Général de l'ASM

Responsabilités

- Responsable de l'exécution des décisions du Congrès et du Conseil. Y participe comme membre du CMS.
- Responsable devant les membres de l'ASM via le CMS entre les Congrès.
- Responsable de l'entretien d'un service administratif efficace pour l'ASM et ses membres

Le Service Administratif pour les membres et l'ASM

- Met en œuvre les décisions du Congrès et du CMS.
- Soutient le travail du bureau d'Ibu Rahayu et des Aides Internationaux.
- Développe les programmes adéquats et met en place les sous-comités nécessaires pour répondre aux demandes des membres et aux buts de l'ASM
- Présente des propositions au CMS pour le développement des filiales/branches dans le respect des buts de l'ASM.

Communication / information

- Facilite la communication, les échanges et l'accès à l'information pour tous membres et tout comité national, organismes international ou de zone :
 - ✓ Tient à jour les registres des membres Subud au niveau international
 - ✓ Tient à jour les adresses des comités nationaux
 - ✓ Obtient et analyse les rapports nationaux en collaboration avec les représentants de zone
 - ✓ Prend la responsabilité de la transcription, traduction, édition et distribution des causeries de Bapak et d'Ibu Rahayu (copyright ASM)
 - ✓ Prend la responsabilité pour la préservation et l'utilisation des archives et de tout document historique sur le développement de Subud.
 - ✓ Prend la responsabilité de toute publication : lettres d'information, livres et le site web officiel de l'ASM.
 - ✓ Gère les finances de l'ASM par des levées de fonds, la préparation des budgets, la gestion des revenus et dépenses, en préparant et publiant des comptes régulier et des comptes annuels audités.

Congrès Mondial

- Organise les ressources physiques et financières pour le Congrès Mondial suivant.
- Prépare l'ordre du jour et le programme du Congrès en lien avec le CMS

(Le Président de l'Exécutif ASM est sélectionné par la guidée reçue du latihan au Congrès Mondial, parmi des nominés proposés officiellement par les représentants de zone tels que proposés par les pays de leur zone).

Description de la fonction de Représentant de Zone

Coordinateur de la Zone

- Etre familier de chaque pays dans sa zone
- Faciliter les affaires de la zone
- Coordonner et soutenir la communication à l'intérieur de la zone
- Aide les organismes nationaux à être des membres actifs de l'ASM (en les aidant à se préparer pour les réunions du conseil de zone et pour le Congrès Mondial).
- Nome et gère un comité exécutif pour superviser le budget annuel
- Préside les réunions du conseil de zone
- Aides les branches affiliées dans leurs projets et leur développement dans la zone
- Aide le Conseil de Zone à identifier ses objectifs, priorités et ses programmes, ainsi que dans son travail.

Membre du Conseil Mondial de Subud (CMS)

- Etre familier de l'ASM, en porter la vision, les buts et les intérêts, tout en répondant aux besoins dans la zone
- Assure le lien de communication entre le CMS et le conseil de zone.
- Dans chaque pays, développe la conscience de faire partie de l'ASM et des réunions du CMS, sollicite des propositions du conseil de zone pour les réunions du CMS.
- Participe aux réunions du CMS et en rend compte
- S'assure que les objectifs du Congrès Mondial sont remplis entre deux congrès.
- Participe aux initiatives du CMS, et/ou les propose
- Recherche des candidats pour les fonctions internationales

Director of World Subud Association (WSA)

- The board of directors of the WSA are the WSA chair and the Zone Reps. and is the body responsible before law for actions of the WSA between congresses. They are all voting members when they meet as WSA Directors.
- Ensure monies spent by WSA are in accordance with charity law, donors' wishes and the aims of the association.
- Ensure member countries receive annual financial reports.
- Maintain assets of the association.
- Ensure that actions of the association comply with the aims and constitution of the association and accord with charity law.

Assist the WSA Executive Team

- Support communications between WSA Executive Team and member countries, (delegate tasks to zone executive committee as necessary).
- Fundraise for the WSA.
- Assist WSC obtain information and replies to correspondence from national bodies.
- Help WSA Executive to find people to write articles for international Subud publications.
- Send reports concerning the zone to the WSA Executive Team
- Assist with other requests and actions defined by the WSC and the WSA Executive Team.
- At the end of the term, help the new zone representative learn the job requirements.

(Le représentant de zone est nommé par chaque conseil de zone par la guidée reçue dans le latihan) (les membres votant du Conseil sont les représentants de zone)

Extrait des Statuts : Constitution de l'Association Mondiale Subud

Le CONGRÈS MONDIAL DE SUBUD

3.13 **Sélection des Présidents de l'ASM :** le Congrès ou, si le Congrès ne s'est pas réuni, le Conseil sélectionne le (la) Président(e) de l'ASM par la guidée reçue dans le Latihan Kejiwaan.

3.14 **Mandat des Présidents de l'ASM :** Le mandat du (de la) Président(e) de l'ASM commence pendant le Congrès ordinaire lors duquel il/elle est sélectionné(e) et s'achève au Congrès ordinaire suivant.

3.15 **Transfert du mandat de Président de l'ASM :** Le mandat de Président(e) de l'ASM commence normalement immédiatement à sa sélection pour toute affaire nouvelle concernant le Congrès l'ayant sélectionné(e) et se prolonge jusqu'à la réalisation complète de toute affaire ancienne à l'ordre du jour du Congrès mettant un terme à son mandat.

3.15.1 **Procédure pour la sélection du (de la) Vice Président(e):** Parmi toutes les personnes nommées par le/la Président(e) pour la fonction de Vice Président, un(e) Vice Président(e) est sélectionné(e) par le Conseil par la guidée reçue dans le Latihan Kejiwaan.

3.21 **Proposants:** Sauf dans le cas de la nomination des Responsables des branches, seules les délégations membres de l'ASM peuvent proposer des nominations

LE CONSEIL MONDIAL DE SUBUD

5.1 **Composition:** Le Conseil Mondial de Subud (CMS) dont il est fait référence dans cette résolution comme le Conseil, est constitué des Conseils de Zone s'exprimant par leur Représentant de Zone, le Président de l'ASM, Les Aides Internationaux, le Directeur de chaque branche, le Président de la Fondation Muhammad Subuh et le Président de l'Executif de l'ASM.

5.1.1 **Les réunions préparatoires du Conseil de Zone :** les Conseils de Zone se réunissent normalement avant une Réunion du Conseil

5.2 **Autorité:** L'autorité du Congrès, limitée aux décisions applicables au Congrès, est assurée par le Conseil entre les Congrès

5.3 **Limitation:** L'autorité du Conseil ne s'étend pas à la possibilité de changer la Constitution ni de l'Association ni des Branches

5.4 **Limitation:** L'autorité du Conseil ne s'étend pas à la possibilité d'admettre ou refuser des Membres ou des Branches

5.5 **Limitation:** L'autorité du Conseil ne s'étend pas à la possibilité d'assigner un Membre à une Zone différente

5.6 **Président en exercice:** Le président en exercice du Conseil est le/la Président(e) de l'ASM

5.7 **Les responsabilités des Présidents entre les Congrès :** Entre les Congrès, le Président de l'ASM et de l'Exécutif de l'ASM sont responsables devant le Congrès via le Conseil.

5.8 **Votants :** les membres votants du Conseil sont les Représentants de Zone.

5.9 **Quorum:** Le quorum est atteint s'il n'y a pas moins de cinq Représentants de Zone et un ou plus Aide International présent..

5.10 **Réunions:** Le/la Président(e) de l'ASM, en accord avec une majorité des Représentants de zone peut convoquer les réunions du Conseil Mondial de Subud et toute réunion particulière du CMS. Les réunions du CMS peuvent se tenir ou non dans le District of Columbia..

CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Conseil d'Administration: Les Administrateurs de l'ASM seront le/la Président(e) de l'ASM et les Représentants de Zone. Chaque administrateur détient un vote dans les décisions prises par le Conseil d'Administration

6.2 Démission: Comme administrateurs de l'Association, les Représentants de Zone sont nommés par leur Conseil de Zone pour un mandat de quatre à six ans. Ils peuvent être démis de leur fonction par ce Conseil à tout moment. En tant qu'administrateur de l'Association, le/la Président(e) est nommé(e) par le Congrès pour un mandat allant d'un Congrès à l'autre. Il/Elle peut être démis(e) de ses fonctions par le CMS entre les Congrès ou par les membres de l'ASM au Congrès ou à toute réunion spéciale de l'ASM. Le Conseil Mondial de Subud a le droit de recommander à tout Conseil de Zone que son Représentant de Zone soit démis en tant que représentant sa zone et comme administrateur de l'Association.

6.3 Quorum: Dans les réunions des administrateurs de l'ASM, le quorum est atteint par la majorité simple.

6.4 Réunions des Administrateurs: Les administrateurs se réuniront normalement au moins une fois par an et la réunion sera convoquée par le/la Président(e) de l'Association en accord avec une majorité des Représentants de Zone. Une convocation écrite aux réunions indiquera le but, le lieu, date et heure et l'ordre du jour de la réunion. Elle ne sera pas envoyée moins d'un mois et plus de six mois avant la réunion. Les réunions des administrateurs peuvent se tenir ou non dans le District of Columbia.

6.5 Réunions: Les réunions du Conseil d'Administration peuvent être tenues par conférence téléphonique, email, conférence vidéo ou web..

6.6 Décisions: les décisions du Conseil d'Administration s'obtiennent par consensus.

6.7 Responsables: Le secrétaire de l'Association sera nommé par le Conseil d'Administration. Les autres responsables de l'Association sont nommés par le Président de l'Exécutif de l'ASM. Le secrétaire doit être une personne distincte du Président. Le Conseil d'Administration a le droit de démissionner le Président de l'Exécutif de l'ASM ainsi que toute personne nommée par lui.

6.8 Nomination de comités : le Conseil d'administration peut nommer par consensus tout comité nécessaire à l'exercice de son autorité dans la gestion de l'Association.

6.9 Les prêts et dons de l'ASM aux administrateurs et responsables sont interdits.

LE COMITE EXECUTIF

7.1 Comité Exécutif: Le Comité Exécutif de l'Association est appelé Exécutif de l'ASM (précédemment ISC). Il y est fait référence dans les statuts comme ISC (maintenant Exécutif de l'ASM)

7.2 Président(e) de l'Exécutif: le Congrès nomme le Président de l'Exécutif de l'ASM (anciennement ISC) pour la même durée que le Président. Il est appelé dans ces statuts Président de l'ISC (maintenant Président de l'Exécutif ASM)

7.3 Procédure pour la sélection du Président de l'Exécutif de l'ASM : A partir des Représentants de Zone nominés, le/la Président(e) de l'Exécutif de l'ASM est sélectionné(e) par la guidée reçue du latihan kejiwaan et, si le Congrès est en session, proposé au Congrès pour approbation.

7.4 Localisation : Lors de la tenue des Congrès ordinaires, le Congrès détermine la localisation de l'Exécutif de l'ASM au-delà du Congrès ou informe le Conseil de ses préférences de telle sorte que le Conseil puisse déterminer la localisation le plus tôt possible.